

La frontière

La frontière entre l'Alaska et le Canada a fait l'objet d'une convention entre la Grande-Bretagne et la Russie en 1825 et, plus tard, d'une entente entre le Canada et les Etats-Unis. Cependant, quand il s'est agi d'appliquer les clauses de ces traités et conventions, de nombreux problèmes ont surgi qui ont exigé treize autres traités, ententes et échanges de notes diplomatiques.

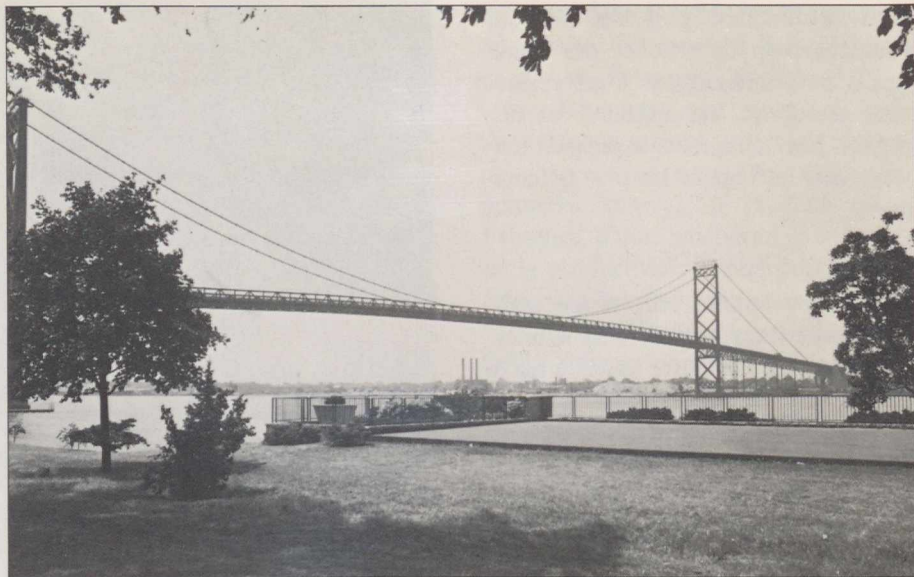
Le traité de 1783, qui mettait fin à la guerre d'Indépendance américaine, définissait dans ses grandes lignes la frontière depuis l'Atlantique jusqu'au lac des Bois, mais il dut être complété par trois autres traités (en 1794, 1814 et 1842) pour que soit obtenu un résultat qui satisfasse les deux parties.

La convention de 1818 a établi comme frontière, depuis le lac des Bois jusqu'aux Rocheuses, le 49° parallèle. Le traité d'Oregon, en 1846, décidait de garder ce parallèle comme ligne frontière depuis le sommet des Rocheuses jusqu'au détroit de Georgie et de compléter la ligne de démarcation vers le Pacifique en passant par les détroits qui séparent l'île Vancouver du continent,



mais des disputes surgirent au sujet des droits de propriété des îles de la région et le problème dut être soumis à l'arbitrage de... l'empereur d'Allemagne qui décida, en 1873, de faire passer la frontière par les détroits de Haro et Juan de Fuca.

Les plus graves contestations frontalières furent presque toujours alimentées par l'ignorance des négociateurs quant aux régions en cause. Ainsi les auteurs du traité de 1783 ne se rendirent pas compte, lorsqu'ils choisirent la rivière Sainte-Croix comme frontière



Entre Windsor (Ontario) et Détroit (Michigan), point de passage le plus fréquenté, le pont international est doublé d'un tunnel sous la rivière de Détroit.

internationale allant de la baie de Fundy à l'intérieur des terres, que le nom de « Sainte-Croix » était depuis longtemps tombé en désuétude ; les spécialistes de la géographie régionale n'étaient même pas d'accord sur l'identité de la rivière à laquelle ce nom avait été donné. De même, les rédacteurs du traité de 1846 décidèrent que la ligne de démarcation devait suivre « le milieu du chenal qui sépare l'île Vancouver du continent » sans savoir que plusieurs chenaux répondent à cette désignation.

L'achat de l'Alaska par les Etats-Unis, en 1867, remit en lumière l'entente de 1825 entre la Grande-Bretagne et la Russie ; à l'achat du territoire, les Américains se trouvaient en effet liés par cette entente. A l'époque, la question de la frontière ne se posait pas de façon urgente, mais par la suite, avec la ruée vers l'or, un tracé précis de la frontière devint indispensable. Faute d'entente, la frontière fut déterminée par arbitrage, en 1903, et les travaux de jalonage commencèrent en 1906.

La responsabilité du tracé matériel et de l'entretien de la frontière appartient à la Commission frontalière internationale, organisme créé en 1908 lorsque les deux pays prirent conscience du triste état de la zone frontalière : corridor disparu sous la végétation, repères déplacés ou détruits. Les commissaires se réunissent au moins une fois par an, alternativement à Ottawa et à Washington, pour coordonner les travaux. Les deux pays se partagent la tâche d'inspecter et de restaurer les huit mille repères qui jalonnent la frontière ainsi



que les mille points géodésiques qui permettent d'identifier avec exactitude n'importe quel point frontalier sur la terre ou sur l'eau. Ce sont évidemment les 2 172 kilomètres de frontière en région forestière qui, du point de vue de l'entretien, donnent le plus de travail aux agents de la commission. Il leur faut en effet surveiller la croissance de la végétation pour l'empêcher d'envahir le corridor, tout en respectant l'écologie. A cette fin, la commission utilise depuis plusieurs années des sélectifs, produits moins coûteux que la coupe périodique des arbres et qui ne détruisent que ce qui doit disparaître, améliorant ainsi la flore qui doit être conservée.

La Commission frontalière internationale entretient des relations étroites avec le service des douanes. Elle intervient, par exemple, en vue d'interdire, à proximité immédiate de la ligne frontière, toute construction qui pourrait « nuire au bon fonctionnement » de ce service. Il existe cent quarante postes de douane le long de la frontière. Certains sont peu connus du public. D'autres, comme celui des chutes du Niagara, voient passer chaque année plusieurs millions de touristes. ■